



UN AN, ENSEMBLE

Il y a un an, vous m'avez fait confiance en m'élisant Maire d'Avignon. C'est une immense responsabilité que vous m'avez confiée et c'est tout naturellement que je souhaite vous présenter ce que j'ai mis en œuvre avec mon équipe pour vous et pour Avignon.

Cette volonté m'amène aujourd'hui à entreprendre dans tous les quartiers des visites de terrain pour échanger avec vous sur mon action pour Avignon. Ce contact, ces échanges, ces explications sont pour moi essentiels. Ils correspondent à l'idée que je me fais de la fonction de Maire : être une élue engagée dans la proximité au service de sa ville et de ses habitants.

Je souhaite aussi être une élue exemplaire. C'est ce qui m'a conduit à démissionner du Conseil régional comme je m'y étais engagée. Ce choix me permet aujourd'hui de consacrer toute mon énergie à notre ville, Avignon. Et il y a à faire...

J'ai voulu aussi que l'une des toutes premières mesures assumée par la nouvelle majorité municipale, dans un souci d'économie de l'argent public, porte sur la baisse des indemnités du Maire et de ses adjoints. À mes yeux, il y a des choix symboliques qui plus que d'autres sont porteurs de sens.

En un an, j'ai aussi appris que toutes les décisions d'un Maire ne sont pas faciles à prendre. Elles s'imposent cependant à vous comme des évidences quand elles préservent notre bien commun.

C'est ainsi que j'ai été amenée à renégocier l'un des deux emprunts toxiques contractés par la précédente municipalité car il faisait peser des risques sur notre budget. J'ai aussi décidé de donner mon accord à l'abattage des platanes malades du chancre coloré dans le centre ville car c'est aujourd'hui le seul moyen d'assurer la survie de tous les platanes sains qui constituent un patrimoine naturel exceptionnel. J'ai enfin dû faire des choix courageux dans l'élaboration du Budget 2015 avec le double objectif de ne pas augmenter les impôts et de considérer que tout euro dépensé doit désormais être un euro utile aux Avignonnais.

J'ai enfin porté votre voix et défendu les intérêts des Avignonnais au sein du Grand Avignon, notamment quand les projets proposés ne me semblaient pas les bons pour l'avenir de notre Cité. Je pense en particulier au projet de tramway réduit à 5 km pour 117 millions d'euros HT qui ne répondra malheureusement pas aux enjeux de déplacements des 180 000 habitants du Grand Avignon.

C'est cette expérience d'une année, ce sont ces choix et ces actions que je souhaite aujourd'hui partager avec vous.

Il reste encore beaucoup à faire, j'en ai conscience.

Vous pouvez compter sur ma détermination sans faille, ainsi que sur celle de mon équipe, pour continuer d'agir pour Avignon, pour vous, pour nous.

Cécile Helle Maire d'Avignon

Dynamisme & attractivité économique

« En mobilisant mieux ses atouts et ses talents, Avignon doit retrouver son dynamisme économique »

PORTER UNE AMBITION ÉCONOMIQUE POUR LE GRAND AVIGNON

• En élaborant dans une démarche partenariale une stratégie de développement économique fondée sur deux filières d'excellence : l'intelligence alimentaire assise sur le pôle de compétitivité Terralia et le dynamisme d'Agroparc et l'économie créative culturelle fondée sur un soutien au projet partenarial French Culture Tech mobilisant les acteurs du territoire des filières de la culture et du numérique et qui pourrait trouver son point d'ancrage dans le futur quartier de Courtine Confluence.



BÂTIR ET INVESTIR POUR L'AVENIR

- En relançant les zones d'aménagement Ecoquartier Joly Jean, quartier Bel Air et territoire de Courtine Confluence- et en y imaginant la ville de demain, notamment par un urbanisme durable et une architecture innovante.
- En se mobilisant au côté de l'Université d'Avignon pour réussir la mutation du site Pasteur en ville créative et en Cité internationale susceptible d'accueillir des chercheurs étrangers en résidence ainsi que les start-up du territoire.

DÉFENDRE LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

En agissant auprès des associations de commerçants avignonnais pour refuser le projet d'extension de la zone commerciale d'Auchan.

- En adoptant un moratoire sur l'extension des grandes surfaces sur l'ensemble du territoire avignonnais.
- En se mobilisant pour réouvrir dans le quartier du Pont-des-Deux-Eaux un supermarché de proximité avec la création de 12 emplois.
- En multipliant les animations dans tout le centre ville pendant les festivités de Noël et en encourageant les initiatives des associations de commerçants (braderies semestrielles, Printemps des créateurs...).

Un an avec vous...

DOMINIQUE TADDEÏ

Président du parc d'activités de Courtine

« À une époque où on a tant besoin de créer des emplois, de redynamiser l'économie, on a un projet énorme d'une ville nouvelle en Courtine. Nous avons deux personnalités politiques qui dépassent les clivages et ont décidé de travailler ensemble. Il faut travailler avec eux et réussir avec eux ! Ça devrait être un moment historique pour la ville d'Avignon, une étape importante de son histoire. »

IMAGINER LA VILLE DU FUTUR À COURTINE CONFLUENCE

600 hectares, c'est la superficie totale de cette zone d'aménagement avec 100 hectares aujourd'hui maîtrisés par le Grand Avignon autour de la gare TGV.
L'objectif est simple: développer un véritable quartier accueillant des logements, des entreprises et des sociétés.

CANDICE DEL DEGAN.

Chef des services de l'AMAV (Association de médiation et d'aide aux victimes).

« Le service de l'aide aux victimes a été saisi en 2014 de 1750 situations en Vaucluse qui ont généré plus de 4 000 entretiens juridiques ou psychologiques. Nous avons reçu 993 personnes sur Avignon dans nos différents lieux de permanence : au commissariat central, au TGl et dans les quartiers de la Rocade, de Saint-Chamand et de la Grange d'Orel. Nous intervenons également dans les collèges et les lycées pour des actions de sensibilisation portant notamment sur le harcèlement. »

Avec les polices municipale et nationale Quartier VOISINS SOLIDAIRES Avignon Avignon Provier Provier Avignon Provier Provier

2 Sécurité, Tranquillité publique

« Je veux agir pour que la sécurité de tous redevienne une réalité quotidienne » Cécile Helle

RENFORCER LA PRÉSENCE DE LA POLICE MUNICIPALE DANS TOUS LES QUARTIERS

- En développant des brigades d'îlotage à pied et à vélo et en installant dans chaque quartier des binômes de policiers référents, interlocuteurs privilégiés des habitants et commercants.
- En rendant plus lisible la présence de la Police Municipale notamment par la nouvelle localisation d'un poste annexe au Pont-des-Deux-Eaux (en rezde-chaussée aux abords des commerces).

PARTAGER AVEC L'ÉTAT CETTE PRIORITÉ POLITIQUE

- En rencontrant à deux reprises le Ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve afin qu'il renforce les moyens de la police nationale (notamment en véhicules d'intervention) et les effectifs de sécurité sur la voie publique (par le renfort occasionnel d'une compagnie de CRS), afin que l'État étende les pratiques d'intervention à l'œuvre dans la ZSP aux quartiers périphériques, afin que soit rénové le poste de Police nationale de Montfavet.
- En instituant localement des temps d'échange et de travail avec le Préfet et le Directeur de la Sécurité publique dans le cadre de la convention sécurité Ville-État-Police Municipale-Police Nationale.

METTRE EN PLACE UNE VRAIE POLITIQUE DE PRÉVENTION ORIENTÉE VERS LES 16/25 ANS

- En relançant le Conseil local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui ne s'était plus réuni depuis 2008.
- En clarifiant les objectifs d'intervention sur le terrain des 5 médiateurs municipaux et en coordonnant leurs actions avec les Médiateurs et Éducateurs des autres structures de prévention (Associations spécialisées, Centres sociaux...).
- En lançant de nouvelles initiatives ciblées sur le public jeune et les familles : opérations pieds d'immeuble, dispositif ville/vie/vacances à l'Été 2015 et médiation nomade avec Yazid Kherfi.

AGIR ENSEMBLE POUR UNE VILLE APAISÉE

- En généralisant le dispositif « Voisins solidaires » à de nouveaux quartiers (Clos des Félibres, Amandier, Centre ville).
- En proposant aux professionnels des lieux de nuit du centre ville en partenariat avec les associations de riverains, la signature d'une charte de la vie nocturne visant à prévenir les nuisances sonores et incivilités subies par les riverains.
- En appliquant une stratégie de fermeté et de « tolérance zéro » sur les ouvertures tardives des épiceries de nuit.



3 Emploi,Formation, Insertion

« Les emplois d'avenir constituent un vrai tremplin pour les jeunes Avignonnais sans formation »

SE MOBILISER POUR L'EMPLOI DES JEUNES

- En participant au financement de 35 emplois d'avenir durant 3 ans dans les associations avignonnaises porteuses de projets innovants, dans les domaines de l'environnement, des activités périscolaires...
- En facilitant l'implantation d'une antenne Cité Lab à la pépinière d'entreprises du Château de la Barbière, dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise des habitants des quartiers populaires.

AGIR SUR TOUS LES LEVIERS POUR SOUTENIR L'EMPLOI LOCAL

- En prenant en compte la clause d'insertion dans les critères d'attribution des marchés publics de la ville.
- En signant avec les professionnels du BTP une convention de coopération visant à améliorer les modalités de mise en concurrence et les conditions d'attribution des marchés de travaux.
- En identifiant dans l'équipe municipale une élue référente sur les enjeux de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire

RELANCER LA DYNAMIQUE DE CRÉATION D'ACTIVITÉ DANS LA ZFU

• En portant un projet de création d'une pépinière d'ateliers dédiée aux jeunes artisans dans le Village des Métiers du Terminus Monclar

• En étudiant le regroupement, en un site unique dans l'Hôtel d'entreprises de la Croix Rouge, de tous les acteurs de la création d'entreprises (conseils, accompagnement, aides financières).



LA VILLE SE MOBILISE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

10% DU SALAIRE 35 EMPLOIS D'AVENIR PENDANT 3 ANS

La Ville financera 10% du salaire de 35 emplois d'avenir durant trois ans créés dans les associations avignonnaises. Une aide de 1 800 euros par an et par emploi sera accordée pour participer à la lutte contre le chômage des jeunes en difficulté.

Un an avec vous...

JACQUES PEYRONNE.

Dirigeant d'Avignon Basket Barbière

La spécificité du club Avignon Basket Barbière est qu'il ne compte que des équipes féminines : pas moins de 158 licenciées qui vont des minipoussines (5 ans) jusqu'aux seniors et aux sections loisirs. Le club a répondu à l'appel à projets lancé par la mairie d'Avignon, comme s'en explique Jacques Peyronne, membre du Conseil d'administration.

« Depuis sa création, l'objectif du club est de valoriser les jeunes filles du quartier qui ont commencé à 5 ans et qui continuent d'évoluer dans les équipes séniors. Nous avons répondu à l'appel à projets de la mairie car un emploi d'avenir sera une aide conséquente à l'assistance technique du cadre permanent, à la scolarité, aux déplacements et également à la relation avec les familles des joueuses. C'est un vrai moyen de promotion des gosses du quartier et une aide au financement de leur formation. »

PIERRE LEVY

Association Regain

« La Ville d'Avignon est l'une des premières communes à s'engager sur une démarche volontariste pour promouvoir l'habitat participatif. Deux points me semblent à souligner. D'une part, les ateliers municipaux ont été préparés et animés avec les associations citoyennes Éco Habiter Vaucluse et la Coordination Régionale PACA. Nous avons été sensibles à cette possibilité de coconstruction qui s'est faite dans un respect mutuel entre citoyens et politiques, et qui contribuera à inscrire les habitants dans une implication associative pérenne permettant de faciliter la constitution de nouveaux groupes. D'autre part, et c'est bien sûr essentiel, ces ateliers débouchent sur des propositions concrètes, avec l'annonce récente d'un appel à projet lancé par la ville sur trois terrains qui ouvre de vraies perspectives de réalisation ».

4 Logement & Habitat

« Parce qu'il est de plus en plus difficile de se loger sur Avignon, j'ai souhaité faire du logement une nouvelle ambition locale » Cécile Helle



FAIRE DU LOGEMENT UNE PRIORITÉ ABSOLUE

- En votant au conseil municipal une délibération dégageant six grands axes d'intervention : répondre aux besoins en logement, favoriser la rénovation du parc existant, résorber l'habitat indigne, mieux répartir le logement social, améliorer l'isolation thermique des logements, promouvoir les habitats innovants.
- En faisant de la politique municipale de l'habitat une priorité budgétaire avec près d'1 million d'euros consacrés dès 2015 aux logements.

UNE AMBITION DE RÉNOVATION POUR LES QUARTIERS DE LA ROCADE ET DE SAINT-CHAMAND

• Grâce à leur inscription dans le nouveau programme national de renouvellement urbain 2017/2024 bénéficiant d'une enveloppe de 5 millions d'euros pour 200 quartiers. C'est la Ministre elle-même, Myriam EL KHOMRI, qui est venue annoncer la bonne nouvelle lors d'une visite sur Avignon.

AGIR SUR L'HABITAT INSALUBRE ET LES LOGEMENTS VACANTS DU CENTRE-VILLE

- Par la relance des opérations de restauration immobilière des quartiers Carnot/Carreterie.
- Par la reconduction des aides au ravalement de facades dans des secteurs prioritaires du centre ville.

INNOVER AVEC L'HABITAT PARTICIPATIF

Dès la fin mai, un appel à projets sera lancé sur 3 sites (centre ville, périphérie et Joly Jean) proposant à des groupes d'habitants de concevoir un projet de lieu de vie plaçant en son cœur la solidarité et le vivre ensemble.

DERNIÈRE MINUTE

Une bonne nouvelle pour les quartiers de la Reine-Jeanne / Grange d'Orel. Ces quartiers seront en effet concernés par le Plan Régional de Rénovation Urbaine : leurs habitants bénéficieront eux aussi d'une amélioration de leur cadre de vie.

5 Cadre de vie, propreté, environnement

« Parce que nous sommes tous concernés, nous devons nous mobiliser pour une ville plus propre »

S'ENGAGER DANS UN PLAN D'ENFOUISSEMENT DES CONTENEURS

• En mettant en service 4 sites de conteneurs enfouis dans le quartier Saint-Ruf ainsi que 3 intra muros, avec un objectif clair : enfouir tous les conteneurs collectifs à l'horizon 2018

FAIRE DE LA PROPRETÉ URBAINE UNE PRIORITÉ MUNICIPALE

- En améliorant les procédures d'intervention des équipes de la Propreté Urbaine de la Ville, notamment par le renouvellement d'une partie des engins de nettoiement (400 000 euros d'investissement soit 2 fois plus qu'en 2014).
- En engageant une meilleure coordination entre les services de la collecte du Grand Avignon et les services de la Ville.

RESPONSABILISER CHACUN DE NOUS SUR NOTRE CADRE DE VIE

- En organisant tous les semestres des opérations citoyennes « Plus belle ma Ville » dans les différents quartiers mobilisant élus, riverains, associations, services techniques.
- En lançant une campagne d'information et de sensibilisation « Nous agissons pour une ville plus propre... et vous ? ».



DÉVELOPPER DES PARCS DE PROXIMITÉ ATTRACTIFS POUR TOUS

- Avec l'inauguration en juin 2014 du Parc du Clos de Massillargues aménagé sur un terrain de 2 8 hectares
- Avec la rénovation du square Peniscola au cœur du quartier de la Reine Jeanne imaginée par les enfants et les habitants
- Avec des aménagements de proximité : sol sécurisé pour les jeux du parc Chico Mendes, tables et bancs dans le parc de Champfleury.

SE SOUCIER DE NOTRE ENVIRONNEMENT ET DES GÉNÉRATIONS FUTURES

- En privilégiant les aménagements de plantes méditerranéennes économes en eau.
- En s'engageant dans une démarche zéro phyto.
- En étant lauréat de l'appel à projet Territoire à énergie positive et croissance verte.

Un an avec vous...

LUC GRIMAUD

Propriétaire de la boulangerie Grimaud à Saint-Ruf

« Il y a une amélioration au niveau de la propreté. On a passé deux, trois ans sans voir personne, maintenant, on est content d'avoir un service de nettoyage régulier, qui vient souffler les papiers, qui vient balayer les trottoirs »



Rhônel.

INTRA-MUROS Septembre 2014 : première Fête de quartier pour le centre-ville.

SAINT-RUF
Quatre sites de
conteneurs enfouis mis en
service en janvier 2015.



PONT-DES-DEUX-EAUX Sécurisation du revêtement de l'aire de jeux du Parc Chico Mendès.

SAINT-JEAN
Vente à l'Office de
l'Habitat du Grand
Avignon de deux maisons
laissées à l'abandon à
proximité de l'École
Saint-Jean

INTRA-MUROS

Mise en service de 3
sites de conteneurs enfouis
(rue des Grottes, place de
l'Horloge et rue Rempart du

MONTFAVET
Rénovation des vestiaires
et de la tribune du stade
Pierre Manen

LOUIS GROS

Mise à l'honneur de la cité
Louis Gros première cité
ouvrière d'Avignon, dans le
cadre de l'édition 2014 des
Journées du Patrimoine.





Rénovation du gymnase Chevalier de Folard et aménagements des abords du collège Anselme Mathieu.

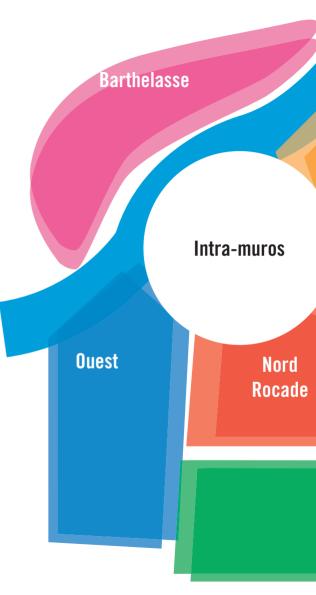


150 000 euros sont investis par la Ville dans l'extension du parking, pour un gain de 300 places de parking supplémentaires.



INTRA-MUROS
Travaux de restauration
de l'église Saint-Agricol et
de la chapelle Saint-Martial du
Palais des Papes.







SAINT-CHAMAND

Travaux de sécurisation électrique réalisés au centre de distribution des restos du Cœur

BARTHELASSE Rentrée 2014 :

mobilisation de tous pour permettre le maintien de la troisième classe de l'école de l'Île



SAINT-CHAMAND
Reprise du revêtement
de l'ensemble de la cour de
l'école Pierre de Coubertin
avec aménagement d'un
espace détente.

REINE-JEANNE
Lancement du projet
de réhabilitation du dojo de la
Reine-Jeanne.

MONTFAVET

Mobilisation pour lutter contre les dépôts sauvages en ceinture verte et le long de la Durance.

MONTFAVET

Soutien au projet d'extension de l'institut Saint- Ange du fait de son intérêt socio-éducatif.

MONCLAR
Aménagement de la
place et de l'aire de jeux du
quartier Clarefond.

TRILLADE NORD ROCADE

Aménagement dans la concertation avec les riverains de la place de la 1ère Armée Rhin Danube intégrant notamment la création de plantations privilégiant les essences méditerranéennes.

BARBIÈRE SUD ROCADE

Aménagement de l'aire de jeux et du petit jardin à proximité du Château de la Barbière

PONT-DES-DEUX-EAUX

Intervention sur les voiries des rues subissant des problèmes causés par les racines des Pins parasols. (Rue Théodore Chasseriau)

SUD ROCADE

Quartier retenu par l'État pour bénéficier du programme de rénovation urbaine 2017/2024

GAMBETTA
Le 19 décembre, le
boulevard Gambetta est
devenu une voie de circulation
partagée entre voitures, vélos
et piétons.



PONT-DES-DEUX-EAUX

Rénovation des gymnases André Gimard et Gérard Philippe.

BERNARD AUTHEMAN

Médecin, Avignon

« Je suis très hostile à ce projet de tramway, il est mauvais pour Avignon et pour l'agglomération. La vraie question, l'enjeu véritable, c'est de réfléchir de manière globale à une politique de déplacements. Or, ce dossier a été mené comme un gadget électoral par la précédente équipe, il n'y a pas eu de réflexion préalable. Par ailleurs, la technologie actuelle du tram est périmée et très lourde en investissements d'infrastructures. Pour utiliser une image de médecine, quand un membre est gangréné, il faut couper le pied pour éviter d'avoir à couper toute la jambe plus tard. Pour le tram, il aurait fallu couper et accepter une perte d'argent qui sera moindre que le coût final. Nous allons avoir le tram le plus cher du monde, d'autant que la requalification urbaine promise avec ce tram n'aura pas lieu, faute d'argent. Ce qui aurait été une bonne idée, c'était de réaliser rapidement des couloirs réservés aux bus, vélos et taxis. Pour un coût bien moindre, on aurait pu le faire sur toute l'agglomération et réfléchir ensuite à un projet global ».

6 Transports & déplacements

« Avec votre soutien, j'ai la volonté de sortir de la logique du tout voiture en privilégiant l'usage des Transports en Commun et en favorisant les déplacements à vélo et à pied »

RENFORCER L'OFFRE DE STATIONNEMENT DANS LES PARKINGS RELAIS

- En réalisant des travaux d'extension du parking des Italiens (+ 300 places pour 150 000 euros d'investissements)
- En aménageant la place des Maraîchers (devant le MIN) dès l'été 2015 reliée au centre ville par un bus régulier.
- En étant accompagné par le Grand Avignon dans l'aménagement définitif du parking de l'Ile Piot avec l'objectif d'augmenter la capacité de stationnement de 150 places.

PORTER DES PROJETS AMBITIEUX DE DÉPLACEMENTS DOUX

- Avec le chemin des canaux reliant la gare centre à l'avenue de l'Amandier par une voie verte de 11 kms (900 000 euros)
- Avec la Via Rhôna dont l'arrivée est attendue sur l'Île de la Barthelasse en 2017.



AGIR POUR SÉCURISER LES ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

en réaménageant la desserte des collèges Anselme Mathieu (400 000 euros) et Joseph Roumanille (150 000 euros).

ACCOMPAGNER LA MOBILISATION DE TOUS POUR LES TRANSPORTS COLLECTIFS

- Ayant permis de moderniser la Gare Routière devenue aujourd'hui un véritable Pôle d'échanges Multimodal (PEM Avignon centre) pour plus de confort et de sécurité pour les 1.2 millions de voyageurs qui la fréquentent annuellement.
- Ayant rendu possible la réouverture de la ligne Avignon-Carpentras à compter du 25 avril prochain, renforçant ainsi la desserte entre gare TGV et gare centre (un train toutes les 20 mn en heure de pointe).

PENDANT LE FESTIVAL, CONCRÉTISER LA VILLE APAISÉE

- En limitant dès 13h l'accès des voitures au centre ville aux seuls riverains, aux bus et aux véhicules d'urgence et de sécurité.
- En faisant de tout l'intra-muros une zone de rencontre privilégiant les déplacements doux (vélos, marche...).
- En permettant à tous de se réapproprier certains espaces publics (place Pasteur, place Saint-Didier, rue des Écoles).

PÉcole, jeunesse

« J'ai voulu que la réforme des rythmes scolaires soit une chance pour les enfants d'Avignon »

RÉUSSIR LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

- En proposant la gratuité des activités sportives, culturelles et de découvertes regroupées sur un après-midi par semaine.
- En faisant le pari de la qualité et de la diversité des activités proposées, dans les musées, sur les bases de loisirs, dans les associations, dans les équipements sportifs de la ville : depuis la rentrée, 200 enfants sont accueillis chaque jour dans les musées et dans les bibliothèques.
- En mobilisant les énergies pour assurer un encadrement de qualité : 120 personnes assurent chaque après-midi la prise en charge des enfants.

LANCER LE PLAN « 2020, TOUS ÉCOLIERS, TOUS CONNECTÉS »

• En consacrant dès 2015, près de 300 000 euros au développement numérique des écoles Jean-Henri Fabre, Saint-Roch, et Barbière.

En mobilisant l'Éducation Nationale pour que les enseignants fassent des nouvelles technologies de l'information un enjeu de la réussite éducative des enfants d'Avignon.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE ET D'ACCUEIL DES ENFANTS DANS NOS ÉCOLES

- En consacrant dès 2015 près de 1.8 millions d'euros à un important programme de rénovation, notamment dans les écoles des Rotondes, de Sainte-Catherine et de Thiers.
- En accompagnant les 15 ouvertures de classes programmées à la rentrée 2015 dans le cadre de la mise en place de réseaux d'éducation prioritaires REP-REP + (écoles Stuart Mill, Jean-Henri Fabre, Massillargues...).

NOUVEAUTÉ RENTRÉE 2015

Un service de restauration scolaire municipale pour une nourriture plus saine et plus locale proposé dès septembre 2015 aux 4000 élèves accueillis chaque jour dans les cantines des écoles d'Avignon.



Un an avec vous...

MATHIEU CHASSILLAN

Directeur ALSH

« La réforme des rythmes scolaires a rendu possible la découverte des multiples activités périscolaires par les enfants, ce qui leur permet de se construire, de savoir ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas, ce qui est important pour leur développement et leur épanouissement. »

YANNICK MAZETTE

Président du Groupement des boulangers de Vaucluse, président de la commission Formation à la Chambre des Métiers et de la CGAD

« J'ai adhéré tout de suite au projet de remunicipalisation des cantines et à l'idée du bien manger. Il faut préparer aujourd'hui les consommateurs de demain Nous voulons associer les jeunes apprentis à ce volet pédagogique afin qu'ils soient nos ambassadeurs auprès des écoliers, les perspectives étant des plus intéressantes avec le futur Pôle alimentaire. Nous allons activer des circuits courts avec les artisans boulangers et travailler sur un cahier des charges. Il faut amener les enfants à prendre conscience qu'un produit préparé par un artisan boulanger n'est pas le même qu'un produit industriel, qu'il a des qualités nutritionnelles »

SYLVIE RENOUX-MAGNANI

Responsable artistique au sein du Directoire

« Le Parcours de l'Art, manifestation inscrite dans le paysage culturel, permet au public de découvrir l'art contemporain sous toutes ses formes et le patrimoine d'Avignon en proposant une trentaine d'expositions à travers la ville. Ainsi, grâce à l'appui soutenu de la Ville d'Avignon et d'autres institutions culturelles, le Parcours a pu, au fil des ans, se déployer dans une trentaine de lieux dont le Cloître Saint Louis et l'Eglise des Célestins. permettant au public de se retrouver et de dialoguer autour des œuvres des artistes invités aux rendez-vous programmés par le nouveau Directoire qui entend pérenniser la belle aventure. »

CÉSAR GRANDCHAMP, 15 ans Passionné de skate

« J'avais sollicité la candidate Cécile Helle pour qu'Avignon, à l'instar des autres grandes villes, ait un vrai skatepark. J'avais mobilisé toute la communauté skate BMX à travers les réseaux sociaux. Nous avons été entendus et la Ville a tenu compte de nos souhaits dans l'élaboration du projet de l'île Piot »

8 Culture, Sports, Loisirs

« Je souhaite faire d'Avignon une ville culturelle et sportive partagée par tous »

RENDRE LA CULTURE ACCESSIBLE À TOUS

- En la plaçant au cœur de la réforme des rythmes scolaires.
- En multipliant les initiatives festives gratuites et populaires : cinéma en plein air en août 2014 dans le Parc Chico Mendès, parade musicale dans les quartiers lors de la Fête de la musique, cavalcade équestre du Pont-des-Deux-Eaux à la Place du Palais des Papes dans le cadre de Cheval Passion.
- En encourageant les sorties scolaires dans les théâtres, ou dans les cirques présents pour quelques jours dans notre ville.

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DE NOS BIBLIOTHÈQUES, DE NOS MUSÉES ET DE NOS MONUMENTS

- Dans les bibliothèques et musées en aménageant des espaces spécifiques à l'accueil d'activités pédagogiques, en y multipliant les animations culturelles (sous forme d'expositions, de rencontres musicales ou littéraires...), en intégrant dans le développement de ces structures les attentes des usagers.
- Dans les monuments, en effectuant des travaux ambitieux (400 000 euros) au sein du Musée Calvet et du Pont d'Avignon pour faciliter l'accueil des personnes porteuses d'un handicap (ou PMR).



TROUVER ENSEMBLE DES SOLUTIONS

- En mobilisant les acteurs culturels et artistiques de la ville lors des premiers états généraux de la culture organisés à l'École d'Art en novembre 2014. En mettant à l'honneur les talents d'Avignon lors de la première édition des « Étoiles du Sport avignonnais » organisée à la Fabric'a.
- En impliquant les jeunes skateurs dans la réalisation de deux nouveaux skatepark : l'un destiné aux débutants inauguré en mai 2015 au Parc des Sports, l'autre plus ambitieux réalisée à l'Île Piot incluant l'aménagement d'un espace convivial pour les familles, avec un objectif de mise en service à la fin 2015.

FAIRE DE LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ UNE PRIORITÉ

- Au travers de projets ambitieux de travaux de modernisation comme au gymnase Paul Giera (chantier à hauteur de 500 000 euros programmé à l'été 2015) ou au dojo de la Reine-Jeanne (phase étude).
- Au travers d'opérations de rénovation, pour certaines depuis longtemps attendues par les clubs gymnase Gimard et Chevalier de Folard, pelouse du stade Malpeigné et tribunes et vestiaires du stade Mouren à Montfavet.

Solidarité, action sociale, vivre ensemble

« Je veux agir pour faire reculer dans notre ville la précarité et l'isolement, et retrouver les chemins du vivre ensemble » Cécile Helle

PROPOSER AUX ASSOCIATIONS UN NOUVEAU PARTENARIAT

- En adoptant la charte de la vie associative construite avec les acteurs associatifs de notre ville.
- En créant un conseil de la vie associative, structure permanente de dialogue et de construction de projets.
- En faisant des Associatives, organisées le premier week-end de septembre, le rendez-vous incontournable des associations d'Avignon.

RECONNAÎTRE L'ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ CONDUITE DANS TOUS LES QUARTIERS PAR LES CENTRES SOCIAUX

- En renouvelant le partenariat avec les acteurs sociaux des quartiers par des conventions d'objectifs visant à mieux répondre aux attentes des familles et de leurs enfants.
- En instaurant la conférence permanente des centres sociaux, lieu de dialogue et de construction collective entre les acteurs, la Ville et la CAF.



FAIRE D'AVIGNON UNE VILLE FRATERNELLE

- En signant la charte de la laïcité dans les services publics, outil fondamental pour faire vivre les valeurs d'égalité, de respect des uns et des autres et de liberté d'expression dans tous les lieux municipaux accueillant du public : mairies annexes, écoles...
- En créant un espace de dialogue permanent avec les représentants de toutes les communautés religieuses susceptibles de favoriser le vivre ensemble.
- En accompagnant toutes les initiatives (Fête de la fraternité dans le quartier de la Croisière, exposition sur l'histoire des religions...).

FAIRE D'AVIGNON UNE VILLE SOLIDAIRE

- En se mobilisant lors de grandes opérations humanitaires comme le Téléthon, afin de sensibiliser la population aux enjeux de la recherche médicale.
- En devenant partenaire de la Maison du Don structure associée à l'Établissement Français du Sang, visant à sensibiliser les habitants au don de sang et de plaquettes.
- En soutenant les associations qui placent au cœur de leurs actions, l'entraide et l'accompagnement des familles avignonnaises les plus en difficulté.

 PRIORITÉ À L'ACCOMPAI AU VIVRE EN

Un an avec vous...

KADER NEGUAZ

bénévole à l'épicerie sociale de la Reine Jeanne

« L'an passé, j'étais un peu découragé car nous n'avions pas les moyens de développer nos activités en raison d'un loyer important à payer pour notre local de 48m². La nouvelle équipe municipale nous a beaucoup aidés. Cécile Helle était venue nous voir. elle nous avait encouragés mais n'avait rien promis. Une fois élue, la nouvelle équipe nous a donné les moyens d'aller plus loin. On ne paie plus le loyer du local, mais seulement les charges. Ça change beaucoup de choses! On a pu développer des activités autour de l'épicerie, un atelier d'écoute pour les personnes âgées, un café social 3 fois par semaine, un atelier d'accompagnement social et éducatif. L'épicerie sociale, c'est un moyen extraordinaire pour faire parler les gens, pour dialoquer et détecter les problèmes ».

PRIORITÉ À LA PETITE ENFANCE, À L'ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS, AU VIVRE ENSEMBLE

par l'augmentation de la subvention apportée au CCAS (+, 5,3% (soit + 400 000 euros)

MICHEL MAJOREL.

Conseiller de quartier, vice-président de l'association de riverains Trait d'Union Avignon-Sud.

Trait d'Union est une association des habitants Sud Rocade où grands ensembles et maisons coquettes forment un paysage urbain en quête de cohésion et de cohabitation harmonieuse. Pour le docteur Michel Majorel, conseiller de quartier et viceprésident de l'association, « le vivre ensemble ne peut fonctionner aue si chacun accepte les mêmes règles et se plie à la loi commune, avec ses droits et ses devoirs, ses récompenses et ses sanctions. Mon rôle de conseiller de quartier, c'est d'être un pont entre la volonté des habitants et la municipalité. Et dans l'autre sens aussi, faire le lien entre les représentants de la municipalité et les habitants. Un exemple concret : en tant que membre du comité de pilotage de l'éco-quartier, je me fais un devoir de transmettre aux habitants toutes les informations nécessaires pour que chacun puisse se faire une opinion du projet en son âme et conscience. À partir du moment où le conseiller de quartier est en contact avec les élus, il doit leur transmettre ce que les habitants souhaitent, car ces derniers sont plus à même d'apporter des éclairages sur la réalité du terrain.»

Démocratie locale & de proximité

« L'ensemble des Avignonnais doit pouvoir s'exprimer et être entendu »

Cécile Helle

FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE LOCALE

- En organisant chaque mois les conseils municipaux dans la salle des Fêtes de la Mairie afin de permettre à un plus grand nombre d'Avignonnais de pouvoir y assister.
- En redonnant de la tenue et du contenu aux débats du conseil municipal redevenu ainsi l'enceinte du débat local.
- En respectant les droits de l'opposition municipale (moyens logistiques et droits d'expression).



REDONNER DU SENS À L'ACTION MUNICIPALE

· Par des élus au travail, présents sur le terrain, siégeant dans les conseils d'école au côté de la communauté éducative, recevant régulièrement les habitants et les associations dans les mairies annexes et les permanences.

REPLACER LES AVIGNONNAIS AU CŒUR DES **DÉCISIONS**

- En adoptant une charte de la démocratie locale précisant le rôle et le fonctionnement des conseils de quartiers, outils de dialoque et de proposition.
- En mettant en place des structures assurant le suivi et l'évaluation des projets municipaux (par exemple pour la réforme des rythmes scolaires) ou préfigurant leur mise en place (par exemple la remunicipalisation des cantines) avec, dans les deux cas, l'implication des enseignants, des parents et des associations

FAVORISER LES INITIATIVES CITOYENNES

- En encourageant et accompagnant les moments festifs et conviviaux (carnavals associatifs, repas de rues 1
- En facilitant l'émergence de projets citoyens œuvrant à l'amélioration du cadre de vie de chacun (nettoyage du lac de Saint-Chamand par les pêcheurs, aménagement participatif du quartier ceinture verte pour la végétalisation des pieds de facades ...).

4000 c'est le nombre de citoyens rencontrés en 12 mois par le Maire et son équipe municipale.



Une équipe dans l'action

LES ADJOINTS AU MAIRE

MICHEL GONTARD

Adjoint au Maire,

délégué à l'administration générale, à la sécurité et à la tranquillité publique, aux anciens combattants et au devoir de mémoire, aux cimetières et activités funéraires

Conseiller communautaire

DARIDA BELAÏDI

Adjointe au Maire, déléguée à l'habitat, au logement, aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat et au développement de la Zone Franche Urbaine Conseillère communautaire

CATHERINE BUGEON

Adjointe au Maire, déléguée en charge de la Culture, et de la culture provençale Conseillère Communautaire

DAVID FOURNIER

Adjoint au Maire, délégué en charge de la coordination des mairies de quartiers et des actions de proximité menées dans les quartiers, de la démocratie participative à l'exception du quartier de Montfavet, Allo mairie et systèmes d'information Conseiller communautaire

CHRISTINE LAGRANGE

Adjointe au Maire, déléguée à l'urbanisme réglementaire et opérationnel, à la politique foncière, aux travaux, à la voirie, à l'éclairage public, au garage municipal, aux bâtiments communaux et S.I.G.

CHANTAL REZOUALI

Adjointe au Maire, déléguée au cadre de vie, à la propreté, aux espaces verts, à la charte de l'environnement et aux risques majeurs Conseillère communautaire

JOËL PEYRE

Adjoint au Maire, délégué aux finances, au personnel, aux contentieux, aux assurances et à la gestion du patrimoine communal

LAURENCE ABEL RODET

Adjointe au Maire, déléguée à la Jeunesse, à l'École, à l'Université, aux Centres de Loisirs Conseillère communautaire

SÉBASTIEN GIORGIS

Adjoint au Maire, délégué au Patrimoine historique et naturel, au secteur sauvegardé, à la qualité urbaine des espaces publics et au projet stratégique de développement territorial

ISABELLE PORTEFAIX

Adjointe au Maire, déléguée à la création d'emploi et d'activités économiques, à l'Économie sociale et solidaire, à la formation professionnelle Conseillère communautaire

JACQUES MONTAIGNAC

Adjoint au Maire, délégué au tourisme, au rayonnement international et aux jumelages Conseiller communautaire

ANNE GAGNIARD

Adjointe au Maire, déléguée aux solidarités locales, aux affaires sociales, au CCAS et au vivre ensemble

FLORIAN BORBA DA COSTA

Adjoint au Maire, délégué au commerce, à l'artisanat, aux foires et marchés, à la dynamique du cœur de ville et des quartiers, à l'occupation du domaine public communal

MOUNIR YEMMOUNI

Adjoint au Maire, délégué aux sports Conseiller Communautaire

ANDRÉ CASTELLI

Adjoint au Maire, délégué au quartier de Montfavet Conseiller Communautaire

NATHALIE GAILLARDET

Adjointe au Maire, déléguée au quartier Ouest Conseillère Communautaire

ISABELLE LABROT

Adjointe au Maire, déléguée au quartier Sud (sud rocade et nord rocade)

AMINE EL KHATMI

Adjoint au Maire, délégué au quartier Nord Conseiller communautaire

MARTINE CLAVEL

Adjointe au Maire, déléguée au quartier Est

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

AMY MAZARI ALLEL

Conseillère municipale, déléquée au guartier Saint-Chamand

LAURENCE LEFÈVRE

Conseillère municipale, déléguée au centre ville et aux Îles Piot et Barthelasse

ANDRÉ MATHIEU

Conseiller municipal, délégué aux animations, fêtes et logistiques

CHANTAL LAMOUROUX

Conseillère municipale, déléguée à la vie associative, aux actions en faveur des personnes handicapées et aux enjeux de santé publique, aux populations nomades directement rattachée à Madame le Maire

FRANÇOISE LICHIÈRE

Conseillère municipale, déléguée aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations directement rattachée à Madame le Maire Conseillère communautaire

CHRISTIAN ROCCI

Conseiller municipal, délégué à l'agriculture et à la création d'un label de qualité : "productions des terres d'Avignon"

PAUL HERMELIN

Conseiller municipal, délégué à l'attractivité économique et au marketing territorial directement rattaché à Madame le Maire

JEAN-MARC BLUY

Conseiller municipal, délégué à l'entretien quotidien des espaces et équipements publics, à la prévention/protection contre les risques, au plan de sauvegarde communal

KADER BELHADJ

Conseiller municipal, délégué au Contrat de ville et opération PNRU subdélégué aux projets urbains

PHILIPPE FERREIRA

Conseiller municipal, délégué en charge du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

FLORENCE ROZENBLIT

Conseillère municipale, déléguée à la protection sociale et action sociale en faveur du personnel municipal titulaire ou non titulaire qu'il soit permanent ou non

KAMILA BOUHASSANE

Conseillère municipale, déléguée aux commissions extramunicipales et structures de démocratie participative

MARYLINE CROYET

Conseillère municipale, déléguée au Développement numérique, à l'E-administration, à l'E-démocratie et l'Open Data.

VINCENT DELAHAYE

Conseiller municipal, délégué à l'habitat d'urgence et aux nouveaux modes d'habitat : intergénérationnel, coopératif, écohabitat Conseiller communautaire

FABRICE MARTINEZ TOCABENS

Conseiller municipal, délégué à la Coopération décentralisée, subdélégué aux Jumelages

STÉPHANIE MOREL

Conseillère municipale, déléguée aux Établissements d'Enseignement Supérieur et à la Vie étudiante, subdéléguée à l'Université

ZINÈBE HADDAOUI

Conseillère municipale, déléguée aux Politiques publiques temporelles, aux Temporalités urbaines, et à la création et l'animation de la Maison du temps

PIERRE-EMMANUEL AUDOYER GONZALEZ

Conseiller municipal, délégué aux seniors et aux initiatives intergénérationnelles



